ROCHE info

Le magazine de la Municipalité - N° 23 - Juin 2020

Info du Greffe 2
Billet de la Municipalité 3
« notre » Vigneronne 4
Le Relais de Berthoudaz 4
Le Mot du Syndic 5
La Déchetterie 6
Concours 6
Nouveau Véhicule 7
Info du Ski-Club 8
Une Tulipe pour la Vie 8

Covid-19

Récapitulation des mesures prises

COMMUNE DE ROCHE

Afin de lutter contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), la Municipalité de Roche a dû s'adapter chaque jour à la situation extraordinaire, ainsi qu'aux mesures prises par le Conseil d'Etat et aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique. L'objectif a été d'assurer les prestations essentielles de l'administration pour la population rotzérane, de soutenir et d'informer cette dernière, tout en protégeant la santé des collaborateurs-trices de l'administration et aider celles et ceux impacté-e-s par le COVID-19 et ses répercussions économiques.

Voici les mesures prises par la Municipalité durant cette période de crise:

Protéger la population

Dès le début du mois de mars, afin de protéger au mieux la population, plusieurs infrastructures publiques ont été progressivement fermées et des événements annulés. Afin de restreindre au maximum le rassemblement de personnes au même endroit, les lieux suivants ont été fermés :

- Terrain de sport du site des Prés-Clos
- Place de jeux Pré-de-la Cava et Parc de Haller
- Espaces publics
- Locaux communaux (y compris salle de gymnastique, UAPE, Espace Livres)
- Déchetterie

Maintenir les prestations essentielles

La Commune de Roche a continué à délivrer des prestations essentielles à la population en ces temps de crise. Elle joue notamment un rôle central dans la prise en charge et le soutien de personnes âgées, en situation de précarité ou d'isolement, dans l'ordre public, les services de secours ou encore l'élimination des déchets. Si une grande partie du personnel de l'administration a été amenée à effectuer du télétravail, l'ensemble des collaborateurs a su adapter leur travail afin d'assurer les prestations prioritaires à la collectivité.

L'administration communale a repris le cours de son activité depuis le 4 mai 2020 dans le respect des normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires. Les guichets sont à nouveau ouverts selon l'horaire habituel.

Police municipale

Aucun contrôle de la durée stationnement n'a été effectué durant cette crise. Toutefois, les stationnements « hors cases » et autres infractions à la LCR ont été verbalisés.

Service voirie

Répondant présent pour que la Commune reste propre, les employés de la voirie ont continué à fournir un important travail pour la communauté. Le service voirie a fait ainsi le nécessaire pour assurer la continuité des opérations.

Mesures pour les seniors

Afin de préserver la santé des personnes âgées de 65 ans et plus, public particulièrement vulnérable à l'épidémie Covid-19, la Jeunesse de Roche « La Clique » est venue en aide en leur proposant d'aller faire leurs courses et de les déposer à leur domicile.

La Municipalité remercie encore une fois chaleureusement la Jeunesse pour ce grand acte de solidarité et se montre particulièrement fière d'avoir leur présence dans le village.

Vous trouverez toutes informations complémentaires sur notre site internet à l'adresse **https://www.roche-vd.ch/**

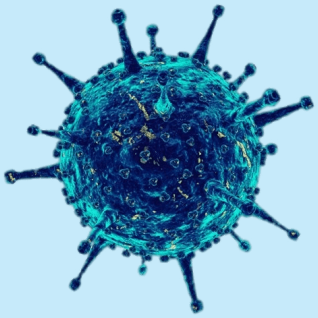

Administration Communale

Horaire dès le 4 mai

Mardi	13h30 - 18h00
Mercredi	8h30 - 11h30
	13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 11h30

Jean-Marc
CHAVANNES

Chères Rotzéranes,
Chers Rotzérans,

Après ces temps forts particuliers de confinement et de fermeture des commerces, restaurants, écoles, etc…, la reprise progressive annoncée dès le mois de mai est effective.

A ce propos, je me permets de vous rappeler quelques bonnes pratiques à mettre en place pour la reprise des écoles.

Malgré de nombreuses recommandations, informations et indications soumises aux parents des élèves du Collège des Prés-Clos, la Municipalité constate toujours que de nombreux parents amènent et viennent rechercher leurs enfants à l'école en voiture et utilisent l'arrêt de bus comme place de stationnement.

Des files de plusieurs voitures, certaine fois jusqu'à dix voitures, attendent les enfants en empiétant sur le trottoir et la route cantonale.

Cette situation, perturbant la circulation sur ce tronçon et se produisant quasi quotidiennement, est très dangereuse. De surcroît, les bus ne peuvent plus s'arrêter sur l'emplacement qui leur est réservé. Une telle situation est intolérable. Le parking des Près-Clos est à votre disposition pour la dépose en toute sécurité de vos enfants. Nous vous informons que la Gendarmerie procédera régulièrement à des contrôles et sanctionnera les comportements inappropriés. Pour la sécurité de tous et, en particulier, celle des enfants, nous invitons les personnes aux mauvaises habitudes de se conformer aux directives et d'utiliser le parking des Prés-Clos pour la dépose des élèves.

Je tiens également à vous rappeler l'itinéraire conseillé par la Municipalité pour rejoindre les établissements scolaires. Plan ci-dessous.

Je tiens à rappeler qu'une bonne conduite de la part des écoliers et écolières dans les transports publiques (TPC, Car Postal) est vivement demandée. Nous avons eu au sein de la commission consultative plusieurs plaintes d'adultes incommodés par les cris et les bousculades.

Prenez soin de vous.

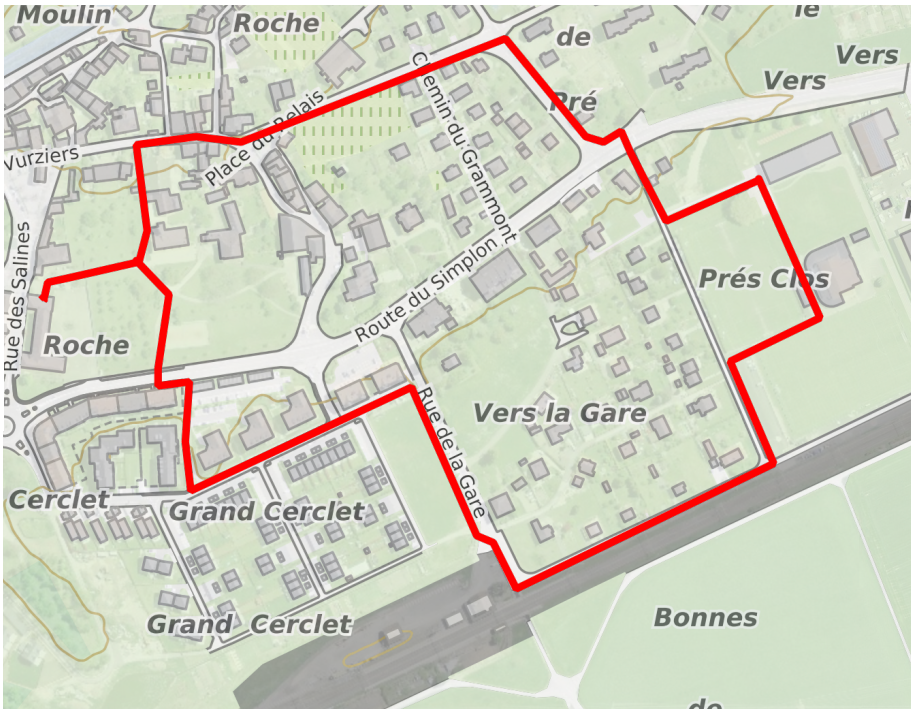

Itinéraire

Vivement conseillé pour le trajet de vos enfants sur le chemin de l'école !

Quelques lignes sur:

« notre » Vigneronne…

Lorsque j'ai commencé mon mandat de municipal en 2004, Madame Isabelle Bonjour était déjà présente comme vigneronne-tâcheronne communale depuis quelques années.

16 ans plus tard, nous rendons nos tabliers à quelques mois d'écart…

Notre tâcheronne-vigneronne a œuvré dans l'ombre, discrètement, mais de manière efficace.

Notre vigne communale était également plongée dans l'ombre de ses grandes et célèbres voisines viti-vinicoles, à savoir les communes de Villeneuve et d'Yvorne…

Cette petite parcelle d'une pose vaudoise (4'500m2) est apparue dans la lumière des projecteurs sur un coup de tête de la Municipalité lorsqu'elle a « osé « présenter son vin blanc au concours du Mondial du Chasselas à Aigle.

Le Clos de Berthoudaz blanc a ravi les fins tastevins à plusieurs reprises, finissant même dans les 20 premiers d'un concours qui rassemble plus de 600 crus venant du monde entier !

De gauche à droite:
Cédric Blanc, Patrizia Weber, Isabelle Bonjour, Nicolas Rochat, Eric Hoffmann, André Gremion, Christophe Lanz

L'assemblage Pinot Noir-Garanoir dont une partie est élevée en barrique de chêne n'est pas passé par la case concours, mais cela n'ôte rien à ses qualités.

Tout cela a été possible grâce, entre autres à Isabelle, maillon discret certes, mais maillon essentiel dans une chaîne de « petites mains » allant de la vigneronne-tâcheronne, au personnel communal, à l'encaveur, et aux vendangeurs.

Isabelle, heureuse jeune grand-maman doit malheureusement réduire son taux d'activité.

Étant professionnelle de la vigne et propriétaire de parcelles, sans compter son activité de jardinière -paysagiste, elle a dû faire des choix, mais elle l'a fait comme elle travaille, de manière discrète et efficace.

Elle a informé la Commune de sa décision, tout en recommandant un jeune vigneron-tâcheron qui avait déjà travaillé avec elle la saison précédente.

Sa proposition a plu à votre Municipalité et Monsieur Adrien Gosteli prendra le relais en cours d'année, Isabelle restant aux commandes jusqu'après les prochaines vendanges…

Merci à Isabelle pour le travail effectué, merci pour le temps et la sueur consacré à notre vigne, et comme le disaient les anciens vaudois, et maintenant les épicuriens :

« Santé, Gloire et Bossette »…

Nicolas Rochat, Municipal

p.s. pour celles et ceux à qui ce texte aura donné soif, vous pourrez goûter ces nectars au Café de la Place, à la buvette du FC Roche ou en les commandant auprès du greffe communal…

Le Relais de Berthoudaz

La vigne communale située derrière le musée de l'Orgue produit d'excellents raisins dont la récolte est vinifiée dans les caves de la maison Obrist à Vevey.

Sur simple demande au bureau communal vous pouvez passer vos commandes:

☎ +41.21.960.31.14 - E-mail : **admin@roche-vd.ch**

En cas de petites récoltes, les quantités peuvent être limitées, afin que le plus grand nombre puisse profiter de nos produits.

Bouteilles de rouge assemblage

CHF **11.50** la bouteille, format 75 cl.
CHF **8.50** la désirée, format 50 cl.

Bouteilles de blanc

CHF **10.50** la bouteille, format 75 cl.
CHF **8.00** la désirée, format 50 cl.

Bouteilles de rouge «barriqué»

CHF **16.-** la bouteille, format 75cl
CHF **12.-** la désirée, format 50 cl.

Christophe LANZ

Départ du Municipal Nicolas Rochat

au 31.05.2020.

Perdre un membre de son exécutif au cours d'une législature n'est pas chose aisée, agréable, mais relate combien les tâches qui sont demandées au corps exécutif, sont exigeantes et relèvent d'un engagement total.

Cet engagement, cette mission, Nicolas Rochat l'a acceptée, pour défendre et faire avancer son village. Tout d'abord au Conseil Communal, puis au sein du collège municipal depuis 2004.

Nicolas a œuvré toutes ces années à la tête du dicastère de la sécurité et des domaines. Autant dire que ce dicastère lui correspondait parfaitement ! Il a d'ailleurs su clairement le faire évoluer au niveau du village, mais aussi au niveau des différentes représentations au sein des Communes du Haut Lac.

Ton départ va assurément déstabiliser cette délicate mécanique et obligera un remaniement des départements et des dicastères. Ton/ta successeur devra poursuivre les travaux en cours et entreprendre les démarches des travaux futurs qui ne manquent pas dans le secteur de la sécurité, des améliorations foncières et des corrections fluviales.

Nul n'étant irremplaçable, certes, l'élection du 21 juin prochain complétera assurément l'équipe exécutive. Les travaux qui attendent cette nouvelle équipe recomposée sont nombreux. Tous aussi passionnants les uns que les autres, ils exigeront de la rigueur, de la discipline ainsi qu'un engagement complet pour amener à son terme cette législature. En ma qualité de Président de l'exécutif communal, j'y veillerai.

Cher Nicolas, je te remercie d'avoir pu travailler, évoluer, et apprendre à tes côtés. Je te souhaite le meilleur professionnellement, ainsi que pour ta vie de famille.

MERCI Nico !

Réouverture de la déchetterie

Un samedi de folie.

La déchetterie a réouvert ses portes le samedi 2 mai. Ce fut un samedi de grande affluence.

En effet plus de 120 m^3 ont été récupérés lors de cette journée. Merci au responsable du site pour sa réactivité de trouver des bennes supplémentaires. Merci aux employés de voirie pour le travail accompli ce jour-là.

Un grand Merci aux habitants du village qui ont fait l'effort de stocker chez eux leurs déchets encombrants pendant cette période de confinement et de ce fait n'ont pas engorgés les éco-points. Si toute la population du village réagissait ainsi, notre village serait magnifique. Pour ceux qui mettent régulièrement leurs encombrants autour des molochs, prenez-en exemple.

Eric Portner, municipal de la voirie

« Connaissez-vous votre commune ? »

Où peut-on voir ce félin ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la Maison des Saulniers, jusqu'au 20 juin 2020. Le nom du gagnant, (2 bout. de Roche) sera publié dans la prochaine édition du Roche info.

Réponses: .....

Nom, Prénom: .....

Adresse: .....

La réponse du concours N°21 est:
« Les Chamois »

La gagnante est :

Madame
Marie-Claude Stoller

Nouveau Véhicule

La voirie c'est équipée d'un nouveau véhicule.

Le véhicule de marque Holder qui était utilisé en hiver pour le déneigement des trottoirs et en été pour l'entretien des bords de route marquait des signes de vieillesses. En effet, il aurait fallu plus de CHF 20'000.- pour le remettre en état de fonctionnement optimal. Tout le système hydraulique était à remplacer. Au vu de l'investissement conséquent pour un véhicule qui avait déjà bien des années de service, la Municipalité a opté pour un remplacement de celui-ci.

Eric PORTNER

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule porte outil de la marque Kärcher MIC 42.

Ce véhicule multifonction est équipé d'une lame à neige déjà en possession de la voirie, d'une saleuse et d'un gyrobroyeur. Comme il s'agit d'un porte outil, nous pourront par la suite l'équiper de divers instruments comme une tondeuse, une balayeuse ou autre.

Notre camp de ski s'est déroulé du 16 au 21 février à Grächen. Nous avons passé une agréable semaine dans la joie et la bonne humeur.

1 Tulipe pour la VIE

Campagne orchestrée par l'Aimant Rose

L'Aimant Rose est une association qui a pour but de promouvoir et d'encourager la prévention du cancer du sein et son dépistage précoce.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime.

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 422 Communes suisses se sont associées à l'action 1 Tulipe pour la VIE en plantant des centaines de milliers de bulbes de vie.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

La Municipalité a souhaité s'associer à cette action. Des bulbes ont été plantés au Parc de Haller l'automne passé, et ce printemps a vu fleurir un massif de tulipes blanches et roses.

L'aiMant Rose

Impressum

Resp. Commune *Rémy ROULET*
Parution *5 fois l'an*
Rédaction *Municipalité*
Impression *CDS Villeneuve*
Tirage *950 ex*
Distribution *Tous ménages Roche*
Contact *admin@roche-vd.ch*
Internet *www.roche-vd.ch*